

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET		Date : 19/12/2025 au 23/12/2025	
INTITULE DE L'ACTION : Noel des voisins à l'Hommelet			
DEPENSES (*)		RECETTES	
Location(s)	(1)	Autofinancement	
		Participation Comité de Quartier de l'Hommelet	43€
Frais de transport	(2)	Participation des personnes	(4)
		1€ x 50 participants	50€
Boissons et alimentation			
Atelier cuisine et goûter de noël (boisson, chocolat, ingrédients atelier cuisine...)		276€	
Coquilles et brioches		68€	
Père noël en chocolat		125€	
Achat de fournitures (à détailler)	(3)	Autres financements (à préciser)	
Fournitures atelier déco de noël		61€	
Assurance			
Tracts, affiches		133€	
Aide demandée au PIC			838€
Taxes (SACEM)			
Divers			
Atelier socio esthétique		268€	
Personnel bénévole		Bénévolat	
Sous total des dépenses engagées			
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	931€	TOTAL	931€

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.